

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 335

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

thousiasme contenu. Le plus modeste récit, la plus banale description, composés en tirant la langue pour la leçon de rédaction, devenaient digne d'intérêt lorsque notre difficile professeur nous entraînait à la recherche du terme propre, de la seule expression exacte.

Mais le triomphe de M^{me} Vidart, c'étaient les leçons de grammaire historique et celles de racines grecques... Brachet et Dussouichet, vieux bouquin tombé dans l'oubli, jamais les modernes faiseurs de manuels ne vous égaleront! A chaque page, une découverte — tandis qu'en flanant on descendait le cours des siècles, du latin au français de nos contemporains. Vieux français, naïf, souple et gracieux; français du grand siècle, austère et harmonieux; français des romantiques, tourmenté et expressif, comme nous vous avons compris et goûté, grâce à notre incomparable professeur! Et la sonorité mélodieuse des vocables grecs prononcés par elle, tandis que nous suivions dans le *Jardin des racines grecques*! Cette musique n'a pas cessé de chanter en nous.

Après la classe, nous sortions dans la grande cour aux platanes alignés. Pleines d'envie, nous regardions de loin M^{me} Vidart se promener dans le jardin réservé aux professeurs, avec son amie que nous chérissions comme elle, notre jeune directrice, M^{me} Sophie Godet. Elles avaient trente ans toutes les deux. Je les vois en pensée: l'une digne, un peu austère dans sa robe de deuil, l'autre petite et toute menue, sa gracieuse tête couronnée de merveilleux cheveux blonds, le regard aigu de ses yeux si bleus scrutant derrière son lorgnon les obscurs recoins du préau, où retentissaient les clamours inhumaines de quelques petits qui jouaient à « capitaine russe, partez! » Parfois, lorsque le soleil brillait, serrant son châle frileusement sur ses épaules, une femme un peu plus âgée les rejoignait. C'était M^{me} Louise Sécrétan, la fille du philosophe, qui devait nous ouvrir l'année suivante les trésors de sa souriante érudition.

Le samedi après-midi, dans la petite maison des Belles-Roches — modeste et accueillante — où elle partageait la vie d'une famille aimée, M^{me} Vidart réunissait sa première classe. Tandis que nous nous escrimions sur les affreux « ouvrages de nouvel-an », de rigueur en ces temps reculés, M^{me} Vidart nous lisait l'*Iliade*. Bientôt, tapisseries et broderies glissaient sur nos genoux. Derrière la vitre, la bise noire chassait de lourds nuages, mais nous contemplions l'azur profond du ciel de Troie et les flots céruleens de la mer Egée. Et nous vivions des heures divines, jusqu'au moment où le livre se fermait et où, toutes ahuries, nous nous retrouvions à Lausanne pour boire du thé et grignoter des zwiebacks. Ensuite nous causions. Avec quelle bonté et quel tact M^{me} Vidart savait chasser de notre âme la timidité née d'un grand respect. Elle excellait à orienter la conversation, sans effort, vers de grands et nobles sujets. Aussi sortions-nous de chez elle bien décidées à faire de grandes choses...

Ah! le bon temps que c'était là! Elèves de trois femmes aussi distinguées, nous fûmes réellement des privilégiées. Et maintenant, la dernière de ces précieuses amies vient de nous quitter. Et c'est nous, ses petites élèves de naguère, qui sommes la vieille garde; c'est nous qui devrions savoir, à notre tour, guider les jeunes vers les sommets.

De-ci, De-là...

Après dix ans.

On nous écrit:

La presse genevoise vient de mentionner un jubilé tout à fait modeste, celui qu'a fêté la crémerie du Parc de la Grange. Nous pensons que le *Mouvement Féministe* doit s'associer aux félicitations et aux témoignages de reconnaissance manifestés à cette occasion.

Il y a, en effet, de la part de ceux des membres de la Ligue de femmes abstinents qui assurent régulièrement le service de cette crémerie, un travail si intéressant et si utile, qu'on ne saurait trop rappeler, après dix ans d'activité, que « ce que femme a voulu » (et cela dans l'œuvre dont nous parlons ici, comme dans beaucoup d'autres), elle l'a voulu avec tant d'ardeur et une si intelligente compréhension, que le succès a dépassé ce que l'on pouvait espérer.

Ose-t-on à cette occasion formuler une suggestion personnelle, afin que se continue ce mouvement en faveur de la crémerie abstinent ouvrière? C'est que ailleurs où se trouvent d'autres pères publiques et des emplacements appropriés, un Comité antiaïcôlique féminin crée également là des lieux de réconfort aussi délicieux pour des personnes isolées, des mamans, des écoles, des sociétés, etc. Pourquoi n'y instituerait-on pas aussi des productions musicales entièrement féminines?

J. B.

Une prison moderne.

Dans les montagnes de la Virginie occidentale se trouve une prison fédérale pour femmes. On dit qu'elle est une des plus remarquables du monde entier. Les prisonnières vivent dans des cottages, cultivent ce qui leur est nécessaire, préparent elles-mêmes leurs repas. On leur apprend des choses qu'elles n'ont jamais eu l'occasion d'apprendre auparavant; on leur apprend à bien faire les petits travaux qui contribuent à rendre leur home plus agréable. Elles apprennent à devenir de bonnes élèves. Les fondateurs de cette prison croient, évidemment, que lorsque quelqu'un sait ce que vaut le bon travail, il ne peut s'empêcher d'aimer ce bon travail; et on espère qu'au moment de sa libération, la prisonnière aura contracté l'habitude d'employer son énergie d'une façon constructive, et n'usera plus des procédés de sa vie d'autrefois.

Nous citons ici un extrait du journal *The Free Lance Star* (Fredericksburg, Va):

« Dispersion sur cinq cents arpents, s'élèvent trente-deux constructions de briques rouges, blanches et vertes alternées, qui constituent la première prison fédérale américaine pour les femmes. Pas un centime des sommes déjà dépensées n'a servi à construire des murs, des cellules, des fenêtres à solides barreaux de fer, à payer des gardiens armés, ou à acheter des uniformes qui indiquent que celles qui les portent sont des prisonnières. L'absence de tous ces éléments fait que cette prison réalise le rêve d'un sociologue. Quand une femme arrive à la prison, elle est conduite dans une salle du bâtiment de réception, où elle est interrogée et où son caractère est étudié par le médecin-psychologue de la prison. C'est sur le rapport de ce dernier que l'on se base pour fixer le genre de travail assigné à la prisonnière.

« Et cette prison est une institution érigée par les efforts de millions de membres de 14.000 clubs féminins. »

(D'après la *Weekly Unity*)

Le Foyer « Zum Neuen Lindenholz »

de Zurich, destiné aux étudiantes, institutrices, employées de bureau, etc., et dont nous avons annoncé en son temps la création, nous prie d'informer nos lectrices que, durant la période des vacances universitaires (mi-juillet à fin octobre), des hôtes féminins de passage à Zurich sont reçus à des conditions avantageuses (3 et 4 fr. la chambre avec petit déjeuner, 7 fr. 50 et 8 fr. 50 le prix de pension par jour et par personne). Il s'agit, on le sait, d'une maison toute moderne, confortable (eau courante dans les chambres), avec jardin, tennis, dans une situation splendide et tranquille, et cependant à proximité de deux lignes de trams.

Sans doute, des voyageuses de passage à Zurich, ou des femmes désireuses de faire pendant leurs vacances un séjour dans la grande ville suisse-allemande, trouveront-elles avantage à loger au *Neuen Lindenholz*. Demander tous renseignements à la direction, Kantstrasse, 20, Zurich 7.

Une nouvelle bibliothèque populaire.

Nous avons trop souvent, dans nos colonnes, vanté le système des bibliothèques populaires américaines, pour ne pas féliciter le Conseil administratif de la ville de Genève de la décision qu'il vient de prendre d'ouvrir, pour une année d'essai, une « bibliothèque populaire moderne », qui mettra à la portée des ouvriers et des travailleurs en général des ouvrages, non seulement d'amusement, comme c'était le cas jusqu'ici dans les bibliothèques populaires municipales, mais encore de vulgarisation et de développement intellectuel. Et du point de vue strictement féministe, il est intéressant de relever, premièrement que le féminisme est au rang des disciplines intellectuelles qui seront représentées dans cette bibliothèque, et deuxièmement que c'est une femme, M^{me} Rivier, élève de l'Ecole sociale de Genève, qui a été placée à sa tête, avec la collaboration, comme bibliothécaire-adjoint, d'un fidèle partisan de notre cause depuis toujours, M. Ed. Dufour,

Statistique inquiétante.

D'après une information du Cartel romand H.S.M., le nombre des divorces prononcés en Suisse en 1929 a atteint son record: 2733, dont 319 pour le canton de Genève, 210 pour Vaud, et 133 pour Neuchâtel.

Les relations humaines dans une industrie rationnellement organisée.

Ce titre, un peu long pour être clairement compréhensible, est celui d'une des récentes publications de l'Association internationale des relations industrielles, qui contient une série d'études sur la situation des travailleurs et du personnel dans une industrie moderne organisée sur la base du rendement le plus rationnel. Le sujet est évidemment fort intéressant, et les noms des auteurs de ces rapports, chefs de grandes industries, directeurs de Bureaux d'organisation rationnelle du travail, présidents de groupements ouvriers, sont une garantie de la solide documentation de ces études. On peut se procurer ce volume au prix de 7 fr. suisses auprès du Secrétariat de l'Association internationale des relations industrielles, Javastraat, 66, La Haye.

Le sexe faible.

Deux mille femmes turques, travaillant comme porteuses de bois dans une forêt des bords de la Mer Noire, viennent de se mettre en grève, annonce un de nos confrères de Suisse allemande, en réclamant un salaire égal à celui de leurs collègues masculins. Comme les employeurs ne paraissaient pas d'abord extrêmement favorables à cette juste revendication, ces femmes énergiques manierent leurs lourdes haches à fendre le bois de façon si expressive qu'effrayés les patrons filèrent doux et accordèrent sans « repiper » l'augmentation de paye, qui fit monter les salaires féminins au taux des salaires masculins.

La Quinzaine féministe

Bonnes nouvelles féministes : en Afrique du Sud, en France, en Angleterre. — Ce qui se passe dans nos Parlements en Suisse.

Est-ce la chaleur exceptionnelle de ce mois de juin, qui les a fait surgir? Car nous avons, cette quinzaine, plusieurs intéressantes nouvelles à communiquer à nos lecteurs.

* * *

L'Afrique du Sud, d'abord, le dernier des Dominions anglais, qui restait réfractaire au vote des femmes, s'est décidé enfin à suivre l'exemple que lui ont donné, depuis bien des années, et l'Australie, et la Nouvelle-Zélande, et le Canada, et les Indes, et a reconnu l'exercice des droits politiques aux femmes — mais aux femmes blanches seulement. C'est donc là un droit de vote restreint, et un droit de vote de race, qui, correspond aux droits de vote de classes donnés autrefois dans d'autres pays. Ni les unes ni les autres de ces restrictions ne nous sont sympathiques, bien au contraire; mais il faut reconnaître d'une part que l'octroi du vote aux femmes de couleur de l'Afrique du Sud soulevait d'énormes problèmes politiques et sociaux, qu'il n'appartient pas à des riveraines du Léman de trancher du haut de leur lointaine ignorance; et d'autre part que le suffrage restreint a toujours frayé la voie au suffrage intégral, et peut donc, dans ce cas aussi, être considéré comme une première étape.

* * *

Piqué d'émination, ou bien plutôt sans doute las des tergiversations de l'obstruction, et de la mauvaise volonté clairement manifestée par le Sénat français à différentes reprises, un député, M. de la Monzie, (que l'on se souvient d'avoir entendu dans une des réunions du Congrès suffragiste international de Paris) vient, avec treize de ses collègues, de déposer à la Chambre française un projet de loi d'une parfaite netteté en même temps que d'une grande portée, dont voici l'article unique:

Est nulle et sans effet toute distinction entre Français suivant leur sexe pour la détermination des conditions d'aptitude aux fonctions publiques ou aux mandats électifs.



Cliché « La Française »

Mme Ernestine FURTH

Présidente de la Ligue des Femmes citoyennes d'Autriche; l'une des infatigables organisatrices du Congrès du C. I. F. à Vienne.

Toutes dispositions législatives ou réglementaires contraires sont abrogées.

C'est catégorique, et l'on comprend que les féministes françaises mènent campagne pour soutenir cette nouvelle proposition. Mais... dans ce petit jeu entre la Chambre, qui vote des lois féministes, et le Sénat, qui persiste à les ignorer, qui finira par l'emporter? et surtout, qui finira par se lasser le premier?

* * *

Le gouvernement britannique, questionné au Parlement l'autre semaine sur la composition de la délégation anglaise à la prochaine Assemblée de la S. d. N., a fait une réponse, que les journaux féministes commentent avec chaleur: pour la première fois, la Grande-Bretagne a désigné une femme comme déléguée en titre à cette Assemblée, et c'est Miss Susan Lawrence, secrétaire d'Etat au Ministère de l'Hygiène publique. Mrs. Agnes Hamilton, députée, est, comme l'an dernier, nommée déléguée suppléante.

Jusqu'à l'année dernière, aucune femme n'avait été nommée déléguée en titre, dans aucune délégation, et c'était seulement comme déléguée suppléante, ou moins encore comme conseillère technique, que des femmes avaient été adjointes à des délégations. C'est la Lithuanie, qui, la première, a donné l'exemple en 1929, en déléguant à Genève Mme Ciurlionis comme l'un des trois membres ayant pouvoir de chaque délégation. Et voici maintenant la Grande-Bretagne, qui marque sa confiance dans les capacités politiques féminines: c'est le commencement d'une nouvelle période, et une décision qui pourra faire réfléchir les quelque 39 gouvernements encore rebelles à la participation féminine aux Assemblées de la Société des Nations.

* * *

Chez nous, la chaleur de juin ne semble pas avoir eu les mêmes résultats favorables sur la mentalité de nos hommes politiques. On lira plus loin une appréciation de notre collaboratrice particulière sur la fin de la session des Chambres fédérales! et l'on ne peut pas dire que les féministes aient non plus lieu d'être satisfaites de la dernière session du Grand Conseil de Genève — tant au point de vue de la façon dont se conduisent en séance MM. les députés qu'à celui du travail accompli par eux relativement aux lois qui nous intéressent. La place nous manque malheureusement pour parler ici de ce projet de loi auquel les Sociétés féminines et de morale sociale